

"Procès Verbal"

Séance du Conseil Municipal du 9 avril 2025 à 18 heures 30

PRESENTS : MAITRE Daniel, MAUDUIT Jean-Luc, GRANDSAGNE Dominique, ROC Daniel, LEGAUT Xavier, RIFFAUD Jessica, BAYLE Michaël, DELAGE Florian, CAUZZI Benoît, VAN LIENDEN Hendrikus, GENIN Nathalie, SCHWECHLER Jean-Pierre, SACRE Elisabeth, et GAUTIER Bruno.

ABSENTS : Legaut, Xavier / Benoît. Causse / Nathalie Genin
J.P. Schwechler / Elisabeth Sacré.

QUORUM atteint.

POUVOIRS : Nathalie Genin → Dominique
Elisabeth Sacré → D. Maître

SECRETAIRE DE SEANCE : Henri van Lienden.

Nombre de votants : 11
(Présents+pouvoirs)

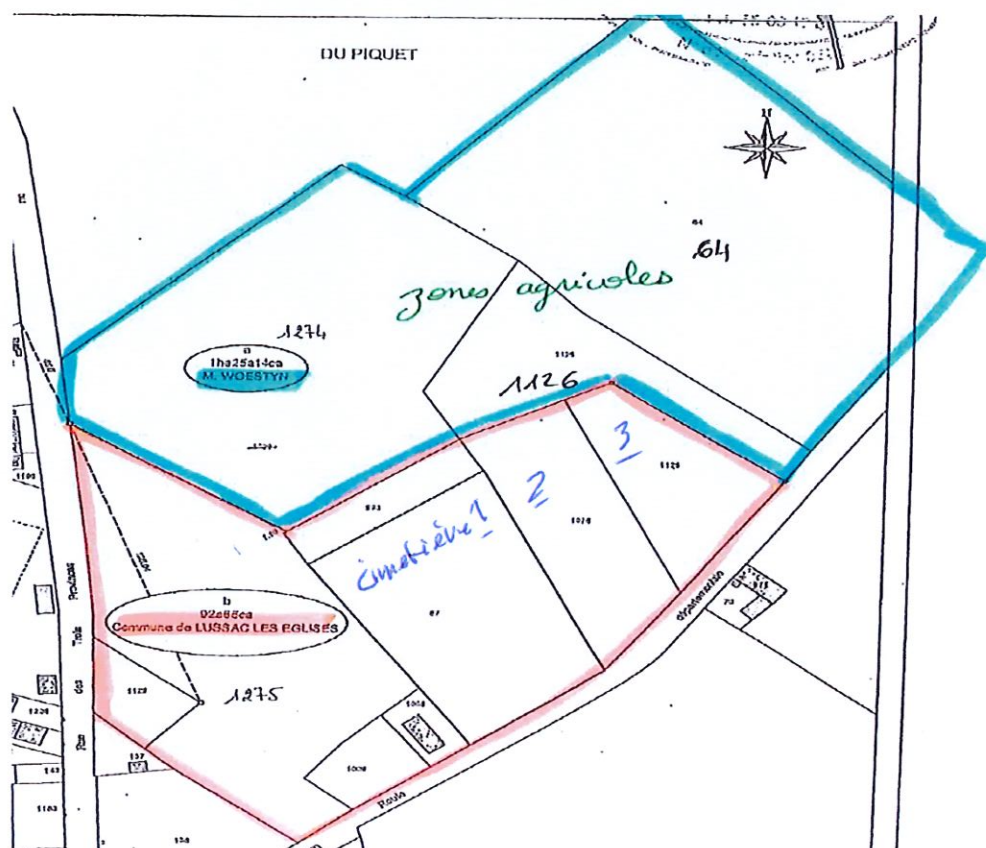
Validation du PV de la séance du 19 mars 2025

Accepté sans commentaires.

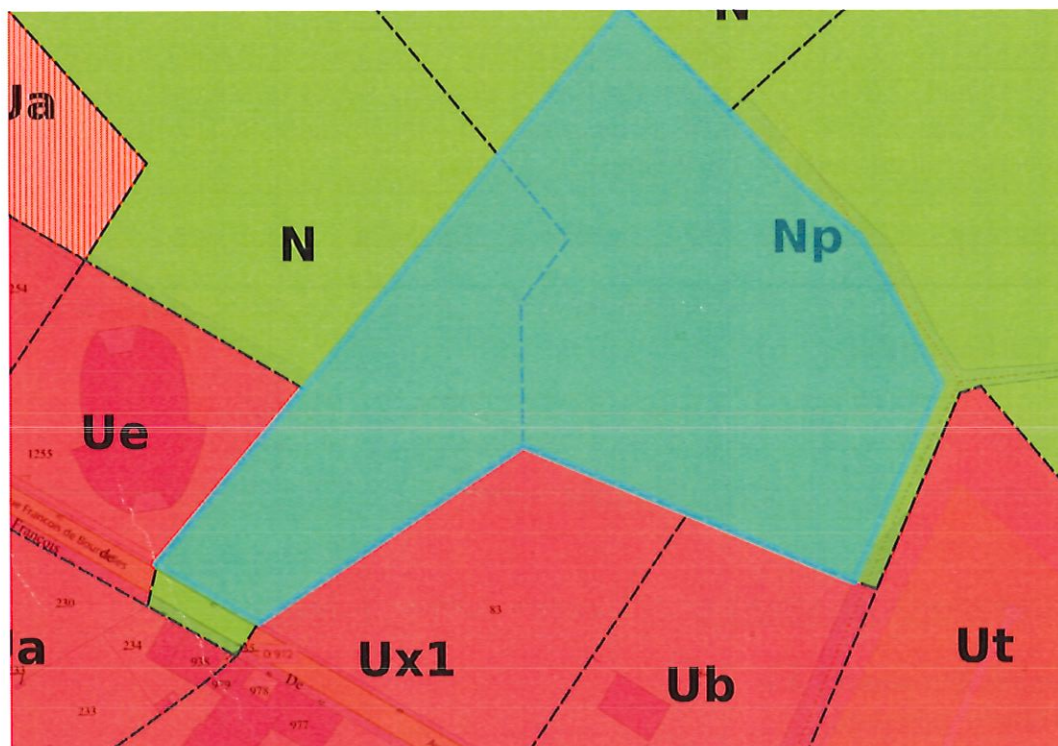
Acquisition parcelles de terrain

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition de vente de M. WOESTYN Jan de parcelles de terrain situées dans le bourg.

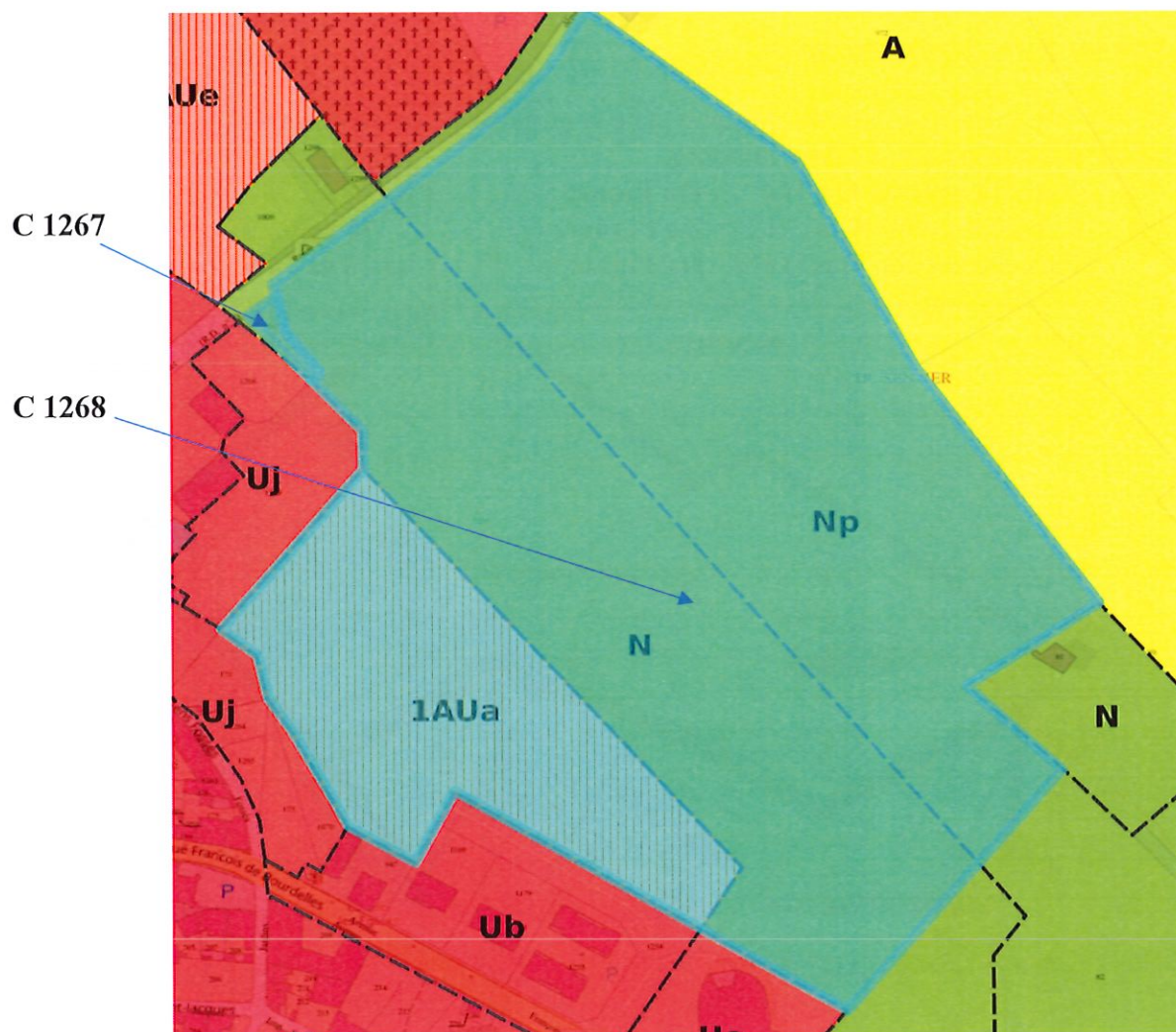
- Parcelle section C n° 64 - Du Piquet : 1 ha 63 ca 70 a
- Parcelle section C n° 1126 - Du Piquet : 36 ca 92 a
- Parcelle section C n° 1274 - Du Piquet : 1 ha 25 ca 14 a



- Parcelle section C n° 82 - Av F. de. Bourdelle : 1 ha 09 ca 50 a



- Parcelle section C n° 1267 - Le Bourg : 1 ca 79 a
- Parcelle section C n° 1268 - Du Sentier : 5 ha 83 ca 87 a



La superficie totale des parcelles est de **10 ha 20 ca 92 a**. Le prix de vente proposé pour la totalité des parcelles est de 45 000 € (hors frais de notaire). Le Maire précise que ces parcelles présentent un intérêt pour la commune en raison de leur situation géographique et propose aux membres du Conseil d'en faire l'acquisition.

Vote pour l'acquisition de l'ensemble des parcelles de terrain aux prix de 45 000 € (hors frais de notaire) : (N^o 5,000)

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	.	DELAGÉ Florian	.
MAUDUIT Jean-Luc	.	CAUZZI Benoît	Absent.
GRANDSAGNE Dominique	Abstention.	VAN LIENDEN Hendrikus	.
ROC Daniel	.	GENIN Nathalie	Abstention.
LEGAUT Xavier	Absent.	SCHWECHLER Jean-Pierre	Absent.
RIFFAUD Jessica	.	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	.	GAUTIER Bruno	.

Total votants : 11

Total abstentions : 2

Total exprimés : 9

Total pour : 9

Total contre : -

Demande de subvention de l'association « Nos enfants du Nord Limousin »

L'association « Nos enfants du Nord Limousin » agit depuis 2016 en faveur des enfants et adolescents de plusieurs communes du nord Limousin dont la nôtre. Leurs activités se concentrent sur la commune de Saint-Sulpice les Feuilles puisque c'est la seule commune qui les subventionne et leur met à disposition des locaux. L'association est prête à étudier tout projet qui pourrait se faire sur notre commune.

L'objet de cette l'association est de créer des moments festifs pour les enfants, en suivant le calendrier des fêtes traditionnelles, partager et favoriser les liens intergénérationnels et promouvoir l'interculturalité en favorisant la communication et les échanges entre les différentes cultures. (Galette des rois, chasse aux œufs de Pâques, bal des collégiens, Festi'Jeunesse, bourse aux jouets...).

Montant de la subvention allouée :100,.....€

Vote pour accepter le versement de la subvention de.....100.....€ :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	.	DELAGÉ Florian	.
MAUDUIT Jean-Luc	.	CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	.	VAN LIENDEN Hendrickus	.
ROC Daniel	.	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	/	SCHWECHLER Jean-Pierre	/
RIFFAUD Jessica	.	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	.	GAUTIER Bruno	.

Total votants : 11

Total abstentions : -

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : -

Convention d'immersion et d'hébergement en classe de 6ème avec le collège Fabre d'Eglantine de Saint Sulpice-les-Feuilles

M. le Maire fait part aux membres du Conseil de la proposition de convention de l'Académie de Limoges entre le collège Fabre d'Eglantine et la commune afin de permettre l'immersion des CM2 de Lussac, en classe de 6^{ème}, les 22 mai et 23 juin 2025.

La convention prévoit également la facturation des repas du midi à la commune de secteur au tarif de 4.20€.

Vote pour autoriser le maire à signer les conventions d'immersion et d'hébergement en classe de 6è avec le collège Fabre d'Eglantine de Saint Sulpice les Feuilles :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	.	DELAGÉ Florian	.
MAUDUIT Jean-Luc	.	CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	.	VAN LIENDEN Hendrikus	.
ROC Daniel		GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	/	SCHWECHLER Jean-Pierre	/
RIFFAUD Jessica	.	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	.	GAUTIER Bruno	.

Total votants : 11

Total abstentions : —

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : —

Demande emplacement « Food Truck »

Demande d'emplacement de M. BOISSONNOT Steven de LATHUS-SAINT-REMY, gérant d'un food-truck, pour la vente de burgers maison réalisés avec un maximum de produits locaux.

Stationnement : **le jeudi** sur la place de la République à compter du 1^{er} avril 2025.

Montant du droit de place proposé 12€/ stationnement (remboursement électricité inclus).

Vote fixer le droit de place à ...12...€ / mois : Stationnement.

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	.	DELAGÉ Florian	.
MAUDUIT Jean-Luc	.	CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	.	VAN LIENDEN Hendrikus	.
ROC Daniel	.	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	/	SCHWECHLER Jean-Pierre	/
RIFFAUD Jessica	.	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	.	GAUTIER Bruno	.

Total votants : 11

Total abstentions : —

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : —

Détail de l'article 6232 du budget communal « fêtes et cérémonies »

Le Conseil Municipal doit délibérer au moment du vote du budget pour lister les dépenses à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » :

- * Fêtes et commémorations légales (commémoration du 8 Mai, Fête Nationale du 14 juillet, commémoration du 11 Novembre, congrès des pompiers ...)
- * Fête patronale de la Saint Etienne (feu d'artifice)
- * Noël des enfants de la commune
- * Cérémonie des vœux du Maire
- * Manifestations sportives, socio-culturelles, touristiques (courses cyclistes, représentations théâtrales, concerts, ...)
- * Décorations, départ à la retraite, anniversaires exceptionnels (centenaires...), accueil des nouveaux arrivants, naissances, mariages, décès, baptêmes civils
- * Animations thématiques à l'école (journée africaine...)
- * Jumelage Fleury
- * Expositions
- * Participation Ostensions limousines du Dorat

Vote pour accepter le détail 6232 du budget communal « Fêtes et cérémonies » :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	•	DELAGE Florian	•
MAUDUIT Jean-Luc	•	CAUZZI Benoît	—
GRANDSAGNE Dominique	•	VAN LIENDEN Hendrikus	•
ROC Daniel	•	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	—	SCHWECHLER Jean-Pierre	—
RIFFAUD Jessica	•	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	•	GAUTIER Bruno	•

Total votants : 11

Total abstentions : —

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre : —

Fixation du taux des impôts locaux 2025

Rappel des taux en 2024

Taxe foncière bâti (TFB) : 41.52 %

Taxe foncière non bâti (TFNB) : 69.05 %

Taxe habitation (TH) : 12.67 %

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux.

Vote pour fixation du taux des impôts locaux 2025 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	•	DELAGE Florian	•
MAUDUIT Jean-Luc	•	CAUZZI Benoît	—
GRANDSAGNE Dominique	•	VAN LIENDEN Hendrikus	•
ROC Daniel	•	GENIN Nathalie	P
LEGAUT Xavier	—	SCHWECHLER Jean-Pierre	—
RIFFAUD Jessica	•	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	•	GAUTIER Bruno	•

Total votants : 11
Total abstentions : —
Total exprimés : 11
Total pour : 11
Total contre : —

Vote des budgets primitifs 2025, commune et lotissement de la Côte du Moulin :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Dépenses par chapitres

Chapitres 011- Charges à caractère générales : 228 119.00 €
Chapitres 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 390 853. 00 €
Chapitre 014 – Atténuations de produits : 17 278.00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 57 453.00 €
Chapitres 66 - Charges financières : 7 200.00 €
Chapitre 67- Charges spécifiques : 2 000.00 €
Chapitre opération ordres : 38 317.00 €

Total dépenses de fonctionnement : 741 220.00 €

Recettes par Chapitres

Chapitre 013- Atténuations de charges : 8 500.00 €
Chapitre 70 – Produits, services, domaine, ventes diverses : 44 454.00 €
Chapitre 73-731– Impôts et taxes : 353 216.00 €
Chapitre 74 – Dotations et participations : 217 558.00 €
Chapitre 75 – Autres Produits de gestion courantes : 37 523.48 €
Chapitre 76- Produits financiers : 10.00€
Chapitre 77 – Produits spécifiques : 2 500.00 €
Chapitre 78 – Reprise sur amortissements et provisions : 2 382.00 €
Excédent reporté : 75 076.52 €

Total recettes de fonctionnement : 741 220.00 €

Section d'investissement

Dépenses par chapitres

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 2 705.00€
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles : 470 242.09 €
Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées : 42 181.91€
Chapitre 041 Opérations patrimoniales : 3 000.00 €

Total dépenses d'investissement : 518 129.00 €

Recettes par chapitres

Chapitre 13 - Subvention d'investissement : 70 847.00 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées (1641) : 77 999.91 €
Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves : 164 758.00 €
Chapitre 138 - Autres subventions : 28 456.00€
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées (165) : 224.00€
Chapitre 45 - Opérations pour le compte de tiers : 5 444.00€
Chapitre 040 - Opération d'ordre entre section : 37 862.00€
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales : 3 000.00 €
Excédent reporté : 129 538.09 €

Total recettes d'investissement : 518 129.00 €

LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN

Section de fonctionnement

Dépenses

Dépenses de gestion courante : 4 302.00 €

Opération ordres : 42 938.00 €

Total dépenses de fonctionnement : 47 240.00 €

Recettes

Chapitre 70 : 0.69 €

Opération ordres : 43 538.00 €

Excédent reporté : 3 701.31 €

Total recettes de fonctionnement : 47 240.00 €

Section d'investissement

Dépenses

Opération ordres : 43 538.00 €

Total dépenses d'investissement : 43 538.00 €

Recettes

Opération ordres : 42 938.00 €

Dettes financières : 477.56

Excédent d'investissement reporté : 122.44 €

Total recettes d'investissement : 43 538.00 €

Vote du budget :

Le budget est soumis au vote par chapitre. Toutefois, il n'est pas exigé un vote formel par chapitre, le vote peut se faire par sections. C'est-à-dire section de fonctionnement et section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du **budget commune 2025** (et ses annexes) pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 741 220.00 €

Investissement : 518 129.00 €

Vote pour l'adoption du budget primitif 2025 Commune (y compris ses annexes et la note brève et synthétique) :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	•	DELAGE Florian	•
MAUDUIT Jean-Luc	•	CAUZZI Benoît	—
GRANDSAGNE Dominique	•	VAN LIENDEN Hendrikus	•
ROC Daniel	•	GENIN Nathalie	P Abstention.
LEGAUT Xavier	—	SCHWECHLER Jean-Pierre	—
RIFFAUD Jessica	•	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	•	GAUTIER Bruno	•

Total votants : 11

Total abstentions : 1

Total exprimés : 10

Total pour : 10

Total contre : —

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du budget **lotissement de la Côte du Moulin 2024** (et ses annexes) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 47 240.00 €

Investissement : 43 538.00 €

Vote pour l'adoption du budget primitif 2025 lotissement de la Côte du Moulin (y compris ses annexes et la note brève et synthétique) :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	o	DELAGÉ Florian	o
MAUDUIT Jean-Luc	o	CAUZZI Benoît	—
GRANDSAGNE Dominique	o	VAN LIENDEN Hendrikus	o
ROC Daniel	o	GENIN Nathalie	P Abstention.
LEGAUT Xavier	—	SCHWECHLER Jean-Pierre	—
RIFFAUD Jessica	o	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	o	GAUTIER Bruno	o

Total votants : 11

Total abstentions : 1

Total exprimés : 10

Total pour : 10

Total contre : —

Signer la feuille de présence pour chaque budget

Prêt à taux bonifié

Proposition de prêt du département de 6 000.00 €

Taux intérêt : 3.90 %

Taux intérêt après bonification du département 1.90 %

Durée : 10 ans

Frais de dossier 50 €

Projet : Rénovation salle polyvalente

Devis BEAUCHESNE :	20 983.19 TTC
Devis Marche Bois :	21 570.00 TTC
Devis Maître Hollandais :	10 179.00 (pas de TVA)
Devis Martinet	14 899.28 TTC
TOTAL	67 631.47 TTC
TOTAL HT	58 056.60 €

Subvention CTD demandée : 17 460.00 €

Subvention DETR demandée : 23 673.60 €

Reste à charge HT : 16 923.00 €

Emprunt : 6 000.00 €

Autofinancement : 10 923.00 €

Vote pour autoriser le Maire à signer le contrat de prêt :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
MAITRE Daniel	o	DELAGE Florian	o
MAUDUIT Jean-Luc	f	CAUZZI Benoît	/
GRANDSAGNE Dominique	o	VAN LIENDEN Hendrickus	o
ROC Daniel	o	GENIN Nathalie	P-Abstention.
LEGAUT Xavier	/	SCHWECHLER Jean-Pierre	/
RIFFAUD Jessica	o	SACRE Elisabeth	P
BAYLE Michael	o	GAUTIER Bruno	o

Total votants : 11

Total abstentions : 1

Total exprimés : 10

Total pour : 10

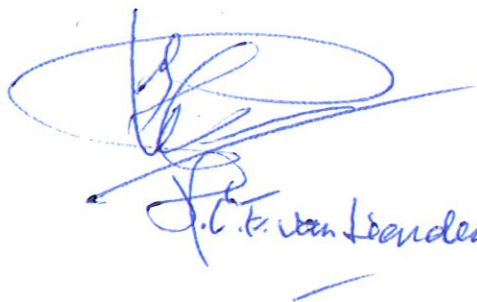
Total contre : /

Questions diverses :

Pas de question diverses

19h40.

Fin de la séance à heures


J.C.F. van Landen

